

18'000 ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS OUBLIÉS PAR L'AIDE CONFÉDÉRALE AU SPORT SUISSE

Vendredi 27 mars dernier, la Confédération a confirmé la mise à disposition et les modalités de répartition de l'aide financière de 100 millions de francs au sport suisse.

La moitié de ce montant étant destiné aux organisations qui entretiennent des équipes dans les deux plus hautes ligues sportives (football et hockey sur glace) et certaines compétitions du sport d'élite. L'autre moitié bénéficiant aux associations organisant des manifestations sportives dans le domaine du sport populaire.

Si l'allocation aux organisateurs de manifestations me paraît être parfaitement justifiée (les manifestations sportives populaires doivent être soutenues et sauvées), l'allocation exclusive des 50 premiers millions me choque profondément.

Cette dernière démontre soit une complète méconnaissance du tissu sportif populaire suisse et de son bienfait pour la population ou alors matérialise une volonté délibérée de favoriser deux sports au dépens de tous les autres, tout en acceptant le risque significatif de voir disparaître, par défaut de liquidité, une partie des 18'000 clubs et associations sportives proposant autre chose que du foot ou du hockey.

Pour rappel, 91% des clubs sportifs suisses enseignent un sport autre que l'un des deux sports dits « majeurs », regroupent 85% des licenciés sportifs, soit 1.7mios de personnes (chiffres 2016, www.swissolympic.ch) et emploient des milliers d'enseignants, de moniteurs et de personnel administratif. Ces clubs ont très souvent un statut qui les empêche d'accéder à de petites facilités bancaires pour la gestion de leur liquidité. Une association à but non lucratif – statut de bien des clubs sportifs – ne pourra même pas obtenir un débit, même temporaire, sur son compte courant. A contrario, de la plupart des clubs de foot et hockey professionnels, organisés en Société Anonyme.

Enfin, l'accès à la RHT pour les associations sportives n'est pas clair. Différentes demandes ont été déposées rapidement par plusieurs associations et clubs, mais sans réponse à ce jour (du moins à ma connaissance).

Mesdames, Messieurs les décideurs, 18'000 associations et clubs sportifs subissent actuellement la triple peine : plus d'entrée de cotisations, pas de soutien confédéral et pas d'accès, à ce jour, à la RHT. N'omettez pas l'importance de ce tissu pour la population suisse et agissez, mais vite !

David Sueur
Président du Judo Kwai Lausanne
www.judokwailausanne.ch

URGENT